



Règlement intérieur du parcours de Disc-Golf

Éditée par la Commission nationale Disc-Golf de la Fédération nationale du sport en milieu rural
Applicable en complément du règlement intérieur du site

Sport ludique, écologique et populaire importé des Etats-Unis, le Disc-Golf est pratiqué depuis le début des années 70. En 2008, il existe plus de 2 500 parcours dans le monde, dont 1 800 aux Etats-Unis et au Canada, 10 en France.

L'objectif est de réaliser un parcours de 9 à 18 trous en effectuant un nombre minimum de lancers. Le Disc-Golf se joue comme le golf, mais au lieu de lancer une balle à l'aide d'un club, le discgolfeur lance un disque (frisbee) à la force du bras.

➤ Règlement applicable (pour les non joueurs)

- Lors d'un passage à proximité de joueurs de Disc-Golf en train de lancer, veiller à ne pas crier, courir pour ne pas distraire les joueurs.
- Il est interdit de monter dans les corbeilles, de les faire tourner, ou de tirer sur les chaînes.
- Ne pas ramasser un disque à terre lorsque des joueurs de Disc-Golf sont à proximité.
- Ne pas stationner sur les fairways (*zone de jeu entre les départs et les corbeilles*) si le parcours est pratiqué (*voir plan général du parcours*).
- Accepter de se déplacer le temps de laisser des discgolfeurs jouer le trou en cas de stationnement sur le parcours peu fréquenté.

➤ Priorité de jeu entre 2 groupes de joueurs

lorsque 2 groupes de discgolfeurs se croisent sur des fairways communs, priorité de jeu est donnée au groupe jouant le trou suivant ; ex : le groupe jouant le trou n° 5 est prioritaire sur le groupe jouant le trou n° 4, de même que le groupe jouant le trou n° 12 est prioritaire sur le groupe jouant le trou n° 9. Les joueurs libèrent le fairway de façon à laisser le groupe jouer et terminer le trou.

➤ Comportement des joueurs – Extrait des règles officielles sur la courtoisie

- **Les joueurs ne doivent pas lancer leur disque, tant qu'ils n'ont pas la certitude que celui-ci ne risque pas de gêner un autre joueur ou de blesser qui que ce soit.** Les joueurs doivent être attentifs aux autres membres de leur groupe afin de les aider à localiser d'éventuels lancers mal maîtrisés et de s'assurer que les règles du jeu sont correctement respectées.
- Les concurrents doivent être attentifs à ne pas faire de bruit ou de mouvements susceptibles de perturber les autres lanceurs. Crier, jurer, jongler avec son disque, frapper dans son sac de Disc-Golf ou dans un élément du parcours, lancer un disque avant son tour ou lancer un mini marqueur, s'avancer en direction de la corbeille ou de son disque en dépassant le lanceur qui s'apprêtait à lancer, sont des exemples d'actes discourtois. **Néanmoins, crier en temps opportun pour avertir un autre joueur ou un promeneur susceptible d'être heurté par un disque, n'est pas considéré comme un acte discourtois.**
- Refuser d'accomplir une action définie par les règles, telle qu'aider à la recherche d'un disque perdu, déplacer son sac de Disc Golf lorsqu'il gêne un joueur prêt à lancer, remplir correctement et à son tour les cartes de score, sont des actes discourtois.
- Les joueurs sont responsables des actes de leur "caddie". Les joueurs peuvent être avertis et recevoir des lancers de pénalité pour les actes discourtois de leur « caddie ».
- Jeter des déchets par terre est considéré comme une transgression des règles de courtoisie.
- La courtoisie dicte aux lanceurs qui souhaitent fumer une cigarette de s'assurer qu'ils ne gêneront aucun autre concurrent. Les mégots doivent être transportés et jetés dans une poubelle. Jeter un mégot de cigarette par terre est un acte discourtois.
- Tout concurrent ne respectant pas l'une de ces règles de courtoisie est averti une première fois, par tout lanceur directement affecté, même s'il fait partie d'un autre groupe. A chaque acte discourtois supplémentaire, lors de la même ronde, le lanceur incriminé est pénalisé d'un lancer de pénalité par acte constaté.

